



L'APPLICATION WEB métaPRISME



Chaque année, les gestionnaires municipaux doivent se creuser les méninges afin de déterminer la capacité des camps de jour à offrir des services aux jeunes ayant des besoins particuliers. Cela peut être tout un défi de respecter les obligations légales reliées à cet enjeu, et ce, sans dénaturer la mission première du camp de jour tout en déployant les conditions favorables à une expérience positive pour toutes et tous.

Bonne nouvelle! Dès maintenant, les camps de jour municipaux peuvent compter sur l'application Web métaPRISME, un soutien technologique pour optimiser la gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers, mais surtout un outil d'aide à la décision quant à l'offre de services.

Partenaires :



Berceau de
développement
durable



L'application métaPRISME vise à uniformiser la collecte d'informations, à mieux représenter la diversité des besoins des jeunes, à miser sur le jumelage de profils complémentaires afin d'optimiser les ratios d'accompagnement et à faciliter un suivi évolutif du jeune.

En matière de gestion, l'application permet de :

- Mieux structurer votre processus d'intégration;
- S'assurer d'une conformité aux exigences légales;
- Partager l'expertise avec vos partenaires;
- Favoriser l'utilisation efficiente de vos ressources (humaines, financières et matérielles);
- Faciliter l'échange d'informations avec les familles utilisatrices.

Les fonctionnalités de l'application Web métaPRISME sont réparties en six modules :

Portail parental

Centralisation du partage d'informations entre les parents et les gestionnaires du camp de jour.

Module gestionnaire

Personnalisation en fonction de vos pratiques organisationnelles et gestion des accès de l'application.

Demande et évaluation

Réception du formulaire de demande de service et évaluation des besoins déterminant le niveau de soutien requis.

Analyse et planification

Schématisation de l'évaluation soutenant la prise de décision quant à l'offre de service.

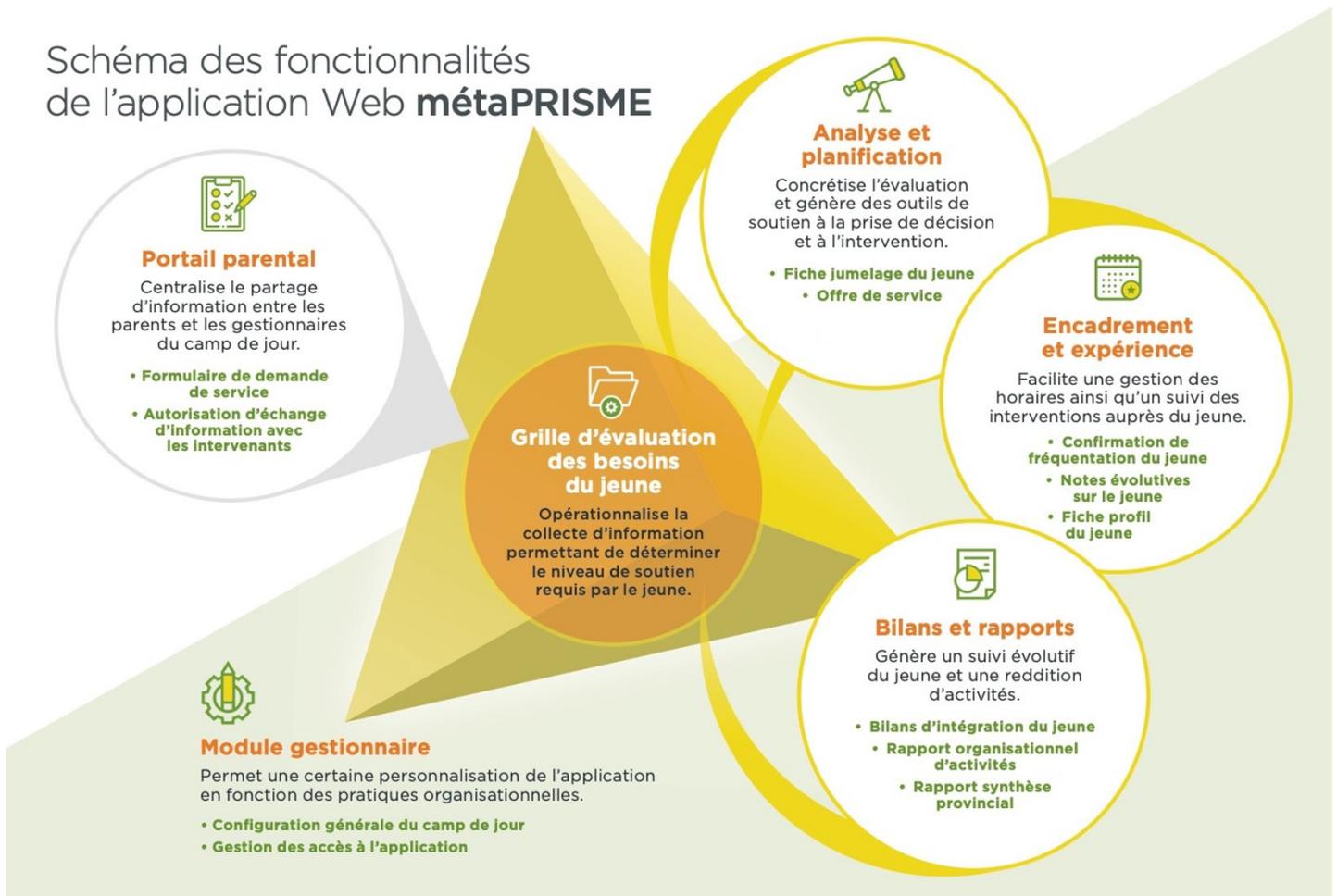
Encadrement et expérience

Organisation et suivi des interventions, gestion des horaires de fréquentation et rétroaction sur l'intégration.

Production de rapports

Reddition d'activités et suivi évolutif du ou de la jeune favorisant un continuum de services.

Schéma des fonctionnalités de l'application Web métaPRISME



Voyez une démonstration de l'application : <https://youtu.be/Xs38dIlnNmk>

Les coûts

Les coûts reliés à l'acquisition et à l'utilisation de l'application sont fixés en fonction de la taille de la municipalité. De plus, des options à la carte peuvent être ajoutées selon les besoins de chaque organisation. Afin d'évaluer vos besoins et de connaître le coût relatif à votre situation, communiquez avec Espace MUNI pour obtenir une évaluation détaillée.

Pour une soumission ou pour plus d'informations :

Gabrielle Grondin-Gravel

Chargée de projet : Municipalité inclusive

ggrondin@espacemuni.org

450-466-9777 poste 214

Les prérequis

Une planification rigoureuse du déploiement de l'application dans votre milieu vous permettra de tirer pleinement profit de toutes ses fonctionnalités dès son lancement. D'ailleurs, une réflexion préalable sur vos pratiques organisationnelles quant à l'intégration est fondamentale. Les aspects légaux, la mission de votre camp de jour et ses balises d'intégration, la concertation avec les partenaires du milieu ainsi que votre engagement dans le processus d'intégration devront être analysés avec attention.

Considérant que ce processus d'intégration va bien au-delà de l'analyse de la demande, il importe d'y réfléchir, d'autant plus que l'utilisation de l'application Web implique que la municipalité ou l'organisation soit engagée dans ce processus, puisque les particularités de cet outil commandent des apprentissages préalables.

Consultez les prérequis : <https://espacemuni.org/programmes/acces-inclusif/application-web-metaprisme/prerequis/>



Foire aux questions :

Acquisition :

Q Est-ce possible d'acquérir l'application web métaPRISME à tout moment de l'année?

R Non, il n'est pas possible d'obtenir l'application Web métaPRISME à tout moment dans l'année, puisque des formations et des prérequis doivent être complétés avant l'utilisation de l'application. Afin d'être en mesure d'utiliser l'application à son plein potentiel, nous avons déterminé que la période d'achat se termine le 31 octobre précédant l'été de l'utilisation.

Q Est-ce que l'application peut être achetée par une organisation œuvrant à l'échelle régionale?

R Non. Nous avons fixé la limite d'achat regroupé à l'échelle des MRC ou des regroupements de petites municipalités. Une organisation œuvrant à l'échelle régionale ne peut donc pas se procurer l'application Web métaPRISME. Toutefois, elle peut en faire la promotion dans sa région.

Q Pourquoi n'est-il pas possible de trouver le coût exact de l'application sur votre site Internet?

R Étant donné la complexité des besoins de chaque milieu, il n'est pas possible d'afficher une grille tarifaire qui s'appliquerait à tous. Afin de connaître les coûts pour votre municipalité ou votre MRC, communiquez avec Gabrielle Grondin-Gravel, chargée de projet, Municipalité inclusive, 450 466-9777, poste 214, ggrondin@espacemuni.org. Nous évaluerons vos besoins et nous serons en mesure de vous donner un prix correspondant à votre situation.



Utilisation :

- Q** Est-ce que cette application remplace mon module d'inscription?
- R** Non, cette application est un soutien technologique pour optimiser la gestion de l'intégration des jeunes à besoins particuliers dans les camps de jour, mais surtout un outil d'aide à la décision quant à l'offre de services.
- Q** J'accueille un petit nombre d'enfants à besoins particuliers au sein de mon camp de jour, comment est-ce possible de me procurer cette application afin que celle-ci soit rentable pour mon organisation?
- R** Afin de répondre aux besoins des plus petites organisations, nous permettons l'achat regroupé, c'est-à-dire qu'une MRC peut se munir de l'application et partager des codes d'accès à ses municipalités. Une municipalité peut également se munir de l'application et partager des codes d'accès aux camps de jour sur son territoire. De cette façon, vous n'assumez pas l'achat de l'application seul.
- Q** Est-ce que l'application métaPRISME peut être utilisée par les camps adaptés?
- R** L'application métaPRISME a été conçue spécifiquement pour l'intégration des enfants à besoins particuliers en camps de jour réguliers. Les camps fonctionnant en formule hybride, c'est-à-dire en ayant un volet camp adapté à l'intérieur de leur camp régulier, peuvent utiliser l'application sans problème. Pour ce qui est des camps adaptés, considérant que les jeunes sont évalués en fonction de leur potentiel d'intégration, les éléments évalués peuvent vous fournir un portrait intéressant sans toutefois répondre à tous vos besoins.

Technique :

- Q** Est-ce que les données hébergées par l'application sont gardées de façon confidentielle et sécuritaire?
- R** Toutes les données seront hébergées au Québec dans les centres de données de Vertisoft, offrant des infrastructures fiables et sécuritaires adaptées aux besoins du client. Une équipe d'experts assure également en tout temps le suivi, l'entretien et l'optimisation des équipements. De plus, tout mot de passe utilisé dans métaPRISME est totalement crypté.
- Q** Ai-je besoin d'un système informatique spécialisé pour accueillir l'application?
- R** Comme métaPRISME est un portail Web, aucun système informatique spécialisé ni installation sur un poste de travail ne sont requis pour accueillir l'application. Cette dernière pourra simplement être utilisée à l'aide d'un navigateur Web moderne dont les mises à jour s'effectuent régulièrement (exemples : Google Chrome, Firefox, Microsoft Edge).
- Q** Qu'est-ce qu'un code d'accès?
- R** Un « code d'accès » permet à un administrateur principal d'accéder au portail Web destiné à son organisation ainsi qu'à l'ensemble des données qui y seront compilées. Ce « code d'accès » se compose du courriel de l'utilisateur et d'un mot de passe choisi par ce dernier. À partir de ce « code d'accès », l'administrateur principal peut donner des accès restreints à certains employés de son organisation ou à des organismes partenaires. Des codes d'accès supplémentaires sont nécessaires lorsque plus d'une organisation au sein de la municipalité ou de la MRC utilise l'application et que les données ne doivent pas être partagées entre celles-ci.